

DECRET D/2017/ 334 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG/ du 26 Décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG/ du 30 Décembre 2015, portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/du 04 Janvier 2016 portant nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Madame Mariama CAMARA, Directrice Générale de la Société Guinéenne de Palmiers à huile et d'Hévéas (SOGUIPAH), **est nommée Ministre de l'Agriculture.**

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 27 DEC. 2017


PROFESSEUR ALPHA CONDE